

GSS-Safe - GSS Étrier



8 PIÈCES

OBJECTIF

- Monter le GSS-Poteau de sécurité contre des murs solides, des poutres ou d'autres surfaces verticales.
- Comme aide pour le coffrage de planchers avec dalles et planches lorsque l'utilisation de coffrages perdus en acier n'est pas possible ou autorisée.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

- Tôle d'acier galvanisée à chaud 4 mm.
- Poinçonnage et pliage à la machine pour toutes sortes d'applications.

DONNÉES DE L'EMBALLAGE

Numéro d'article	Nombre par emballage	Poids	Longueur	Largeur	Hauteur
GSS3007	8 pièces	5,5 kg	0,17 m	0,22 m	0,1 m

UTILISATION PRATIQUE

Le GSS-Étrier peut être montée sur différents supports et offre un espace de 5 cm entre le mur et le poteau. En fonction de la surface, elle peut être fixée à l'aide de boulons en béton, d'un crochet mural, d'un boulon avec rondelle M16 ou M18, d'un boulon en bois ou d'autres ancrages équivalents. L'ancrage doit toujours se faire en deux endroits afin d'éviter la rotation du support et donc du poteau. L'utilisateur est lui-même responsable s'il n'a pas utilisé le bon type d'ancrage (à vérifier auprès du fournisseur de l'ancrage) ou si la surface est trop faible ! Le GSS-Étrier est toujours réutilisable.

Quelques exemples d'utilisation

- Utilisez le GSS-Étrier pour former des cages d'escalier et les sécuriser immédiatement. Vissez-le à l'aide de deux boulons en béton à 10 cm sous le bord supérieur. Utilisez 2 ancrés à vis à béton par étrier de type HUS-H 8 de la marque Hilti (voir calcul sur le site web) ou une alternative dont l'équivalence a été prouvée par calcul. Scellez le poteau de la manière habituelle. Insérez une plaque en bois et une planche de renfort entre le poteau et la poutre. Enfoncez l'ensemble à l'aide d'une clavette pour que la planche se détache facilement. Insérez les planches dans les supports et tapez dessus le plus haut possible. Placez les poteaux à une distance de 0,8 à 1,2 m en fonction de l'épaisseur du béton à couler. (Figure 1) lien vers la vidéo (dans la vidéo, les supports ont été ancrés avec le GSS-Crochet mural.)
- Cette application est également possible pour former des poutres lorsque la GSS-Poutre ne peut pas être utilisée (voir figure 2)
- Sur des poutres en acier : Prendre un morceau d'acier plat de 8 cm de largeur et 6 mm d'épaisseur (ou plus selon la hauteur de la poutre). Tenez le collier contre l'acier et tracez 2 trous à 10 mm au-dessus l'un de l'autre, puis soudez-les sur la bride supérieure et inférieure de la poutre. Serrez l'étrier avec 2 boulons et écrous M10. (Voir figure 3)
- Comme support de rampe contre le côté des escaliers en béton préfabriqué (ou d'autres éléments en béton préfabriqué). Laissez s'effondrer une gaine filetée M16 ou 18 et utilisez un boulon et une rondelle correspondants pour le montage.

GSS-Safe - GSS Étrier

- Figure 4 : **A** et **C** sont des trous destinés à recevoir chacun une vis d'ancrage pour béton ou équivalent. Écartez toujours les boulons ou les vis en béton autant que possible. La 2e vis à béton doit donc être placée le plus bas possible dans le trou C. Le trou B est un trou pour un boulon M16 – 18. **Lors de l'utilisation d'un boulon en acier dans une gaine filetée, il est obligatoire d'utiliser une rondelle d'un diamètre extérieur de minimum 50 mm et d'une épaisseur de minimum 3 mm.** Le trou D est destiné à être utilisé en combinaison avec l'article 3017 comme étrier distancier.
- Pour les briques creuses, utilisez toujours le **crochet mural ! (article 3021)**

Voici un lien vers une vidéo : [Article 3007 GSS-étrier](#)



Figure 1



Figure 2



Figure 3

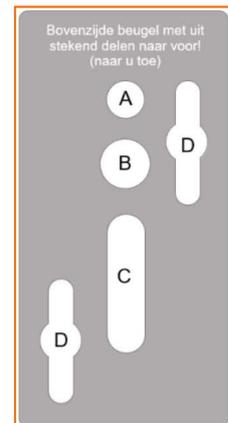


Figure 4

ATTENTION !!

GSS-NV décline toute responsabilité quant à l'ancrage de l'étrier au mur ou au béton, si le bon type d'ancrage n'a pas été utilisé ou si le béton n'est pas en parfait état, sans fissures ! Toujours minimum 5 cm entre le trou de forage et le bord du béton !!

La qualité du béton (BENOR), ainsi que l'ancrage d'une poutre au bâtiment sont sous l'entière responsabilité du maître d'ouvrage. Pour les briques creuses, utilisez toujours le crochet mural ! (article 3021)